



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 68319

Texte de la question

M. Léon Vachet attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la question de la retraite complémentaire des agents généraux d'assurance. Ce régime est cofinancé par les agents et les compagnies d'assurance. Or, la participation de ces dernières ne répond pas aux engagements contractés en 1952. Il lui demande donc si elle entend agir auprès des compagnies pour faire respecter cet accord.

Données clés

Auteur : [M. Léon Vachet](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (15^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 68319

Rubrique : Retraites : régimes autonomes et spéciaux

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 octobre 2001, page 6147